

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration de mise en compatibilité des PLU sur les communes de Bonnieux (84), Goult (84) et Roussillon (84), présentée par le Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon, dans le cadre du projet de restauration de la dynamique latérale Calavon-Coulon sur le site de la Pérussière (portion d'un kilomètre)

Par arrêté du 31 décembre 2020, il sera procédé pour le compte du Syndicat Intercommunautaire Rivière, Calavon-Coulon, à une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours consécutifs, **du vendredi 19 février 2021 au lundi 22 mars 2021 inclus.**

Cette enquête portera sur :

La mise en compatibilité des PLU sur les communes de Goult (84), Bonnieux (84) et Roussillon (84).

Au terme de la procédure, **une déclaration de mise en compatibilité des PLU sur ces communes**, au titre des codes de l'environnement et de l'urbanisme, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Guy BEUGIN, retraité de la police nationale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur internet à l'adresse suivante: <https://www.vaucluse.gouv.fr> et en version papier dans les mairies de Goult (84), Bonnieux (84) et Roussillon (84), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Il se compose notamment des déclarations de projet emportant mise en compatibilité des trois communes suscitées, d'un dossier de déclaration environnementale et de l'évaluation environnementale, de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale PACA, des procès-verbaux d'examen conjoint et des avis des Personnes Publiques associées.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Goult, siège de l'enquête :

- le lundi 19 février 2021 de 09h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête publique à 09h00),
- le lundi 1^{er} mars 2021 de 14h00 à 17h00,
- le jeudi 11 mars 2021 de 09h00 à 12h00,
- le lundi 22 mars 2021 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête publique à 17h00).

En dehors de ces permanences, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ou les adresser par voie postale à l'adresse suivante :

M. le commissaire enquêteur / enquête publique - Mairie de Goult, 31 rue Jean Moulin - 84220 Goult.

Ces observations seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le public pourra formuler également ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html>

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès : - Services de l'État en Vaucluse - DDT 84 – SEEF - 84905 Avignon cedex 9.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Goult (84) et sur internet à l'adresse suivante : <http://www.vaucluse.gouv.fr/enquetes-publiques-r2584.html>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est le Syndicat Intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : M. Nicolas SIARD (Chargé de mission)

- Tél : 06 07 13 03 28 - E-mail : nicolas.siard@sircc.fr